

Samantha CAZEBONNE
Députée des Français de l'étranger
Espagne-Portugal-Andorre-Monaco

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 juillet 2018

Mission sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger

Dans le cadre de l'ambition exprimée au printemps 2018 par le Président de la République pour la promotion du français et du plurilinguisme dans le monde, une mission de réflexion m'a été confiée par le Premier ministre, Edouard Philippe (décret du 27/07/2018 : https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000037252682).

En lien avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, cette mission aura pour objectif de formuler des recommandations sur l'avenir de notre réseau d'ici à la fin de l'année civile. En plus des auditions des personnalités représentant l'institution, l'administration, le monde économique et associatif et comme je m'y étais engagée, une grande consultation de l'ensemble des acteurs de l'enseignement à l'étranger (enseignants, parents, élèves, élus etc) sera organisée car l'avenir de ce réseau doit faire l'objet d'une réflexion collective. Mes collègues députés de la majorité seront évidemment associés à cette mission, mais c'est également dans un esprit d'ouverture et dans l'intérêt général que l'ensemble des parlementaires représentant les Français de l'étranger seront invités à s'exprimer sur leur vision d'avenir de ce réseau scolaire.

Instrument inégalé de notre rayonnement à l'étranger, pour lequel j'ai consacré une partie importante de ma vie professionnelle, ce modèle doit plus que jamais s'appuyer sur une stratégie d'avenir concertée afin que parents, enseignants et élèves puissent faire le choix éclairé et incontestable de notre réseau scolaire français à l'étranger.

Samantha Cazebonne

www.samantha-cazebonne.com



Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



CALENDRIER PRÉVISIONNEL *

JUILLET 2018

Publication par décret de la mission interministérielle

AOÛT 2018

Auditions

- services du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : Direction générale de la mondialisation; de la culture, de l'enseignement et du développement international; Direction générale de l'administration et de la modernisation; Direction des Français à l'étranger et de l'administration

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2018

Lancement de la **consultation publique** et envoi de questionnaires adressés aux anciens élèves, parents, professeurs et élus via la Liste Électorale Consulaire mondiale.

Réunion de travail à l'Assemblée nationale de l'ensemble des parlementaires (députés et sénateurs) représentant les Français de l'étranger.

Auditions :

- services de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger à Paris et à Nantes : Direction de l'Agence ; Direction des ressources humaines du réseau ; Service pédagogique ; Service orientation et enseignement supérieur ; Direction des affaires financières et du contrôle de gestion ; Service expertise, audit et conseil ; Service des affaires juridiques ; Service de l'aide à la scolarité ; Service immobilier; Chefs de secteurs géographiques

- services de la Mission Laïque Française à Paris : direction, services pédagogiques et services financiers

- services du ministère de l'Education nationale dont DGESCO; Direction des ressources humaines ; École supérieure du professorat et de l'éducation, Ecole supérieure de l'éducation nationale; Inspection générale (IEN, IAIPR, IA DASEN); recteurs d'académie et recteurs d'académies partenaires; présidents d'universités; CNESCO

- services du ministère de l'Action et des Comptes publics



Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



- ADFE, Agence Française de Développement, Alliance Israélite Universelle, AFLEC, Association Nationale des écoles françaises de l'étranger, Agence Universitaire de la Francophonie, Banque Transatlantique, Banque Européenne d'investissement, CCI International, CIEP, CNED, représentants du MEDEF, Union des Français de l'étranger etc.
- syndicats enseignants et personnels d'encadrement
- associations de parents d'élèves et d'anciens élèves
- conseillers consulaires et membres commission éducation de l'AFE
- anciens élèves dirigeants d'entreprises, de la sphère politique, culturelle et scientifique
- écoles internationales et bilingues en France

Interventions lors de l'assemblée générale de l'Assemblée des Français de l'Étranger et audition de sa présidente et au colloque sur le plurilinguisme organisé par M. Roland LESCURE, député des Français de l'étranger (1ère circonscription).

NOVEMBRE 2018

Déplacements en circonscriptions (calendrier des déplacements à venir) pour rencontrer les acteurs locaux : parents, enseignants, chef d'établissement, directeur des affaires financières, EEMCP2, élèves ou anciens élèves, élus consulaires, missions diplomatiques et conseillers du commerce extérieur, Alliances françaises et Instituts français etc. Seront notamment auditionnés les réseaux du Liban, du Maroc, d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre...

DÉCEMBRE 2018

Publication d'une tribune pour faire connaître à l'ensemble des parlementaires les enjeux du réseau scolaire à l'étranger.

Remise du rapport au Premier ministre.

Présentation du rapport en commission des affaires culturelles et de l'enseignement de l'Assemblée nationale par une député membre de cette commission.

Présentation du rapport en Commission des Affaires étrangères.

**Calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié et enrichi de personnes qualifiées identifiées tout au long de la mission*



Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



Le Premier Ministre

1 1 9 1 / 1 8 SG

Paris, le 26 JUIL. 2018

Madame la députée,

Le réseau de l'enseignement français à l'étranger est unique au monde à la fois par sa taille et par son ambition. Il accueille près de 350 000 élèves dans les 492 établissements qu'il rassemble en remplissant deux missions majeures : la continuité du service public pour nos compatriotes installés à l'étranger ainsi que l'influence de notre pays, puisqu'il assure la diffusion de la langue, de la culture et des valeurs françaises à un public constitué aux deux tiers d'élèves de nationalité étrangère.

Dans le cadre de l'ambition qu'il a exprimée à l'Académie française, le 20 mars dernier, pour la promotion du français et du plurilinguisme dans le monde, le Président de la République a chargé le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en lien avec le ministre de l'éducation nationale, de lui faire des propositions visant à répondre aux défis que rencontre aujourd'hui notre réseau d'enseignement français à l'étranger. Le Président de la République souhaite en particulier que ces propositions permettent un nouvel essor de ce réseau, par le doublement du nombre d'élèves à l'horizon 2030.

La préparation de ces recommandations fait actuellement l'objet de travaux interministériels sous l'autorité du secrétaire général du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ainsi que d'une mission conjointe des inspections générales des affaires étrangères et de l'éducation nationale.

Afin d'impliquer pleinement les parlementaires élus des Français établis hors de France, et de mettre à profit votre riche expérience, j'ai souhaité vous confier une mission de réflexion sur les modalités nécessaires à la réalisation de l'objectif fixé par le Président de la République de doublement des effectifs d'élèves. Vous envisagerez en particulier les mesures susceptibles de favoriser l'accroissement du nombre d'établissements partenaires mais aussi, de manière plus générale, la possibilité de nouvelles stratégies partenariales avec le secteur éducatif privé.

.../...

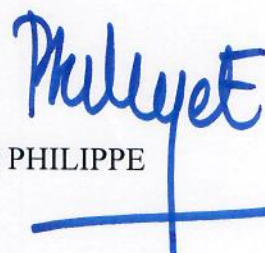
Madame Samantha CAZEBONNE
Députée
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75291 PARIS CEDEX 06

Dans le cadre de cette réflexion, il vous appartiendra de consulter largement les acteurs, usagers et partenaires de l'enseignement français à l'étranger. Il conviendra également de recueillir l'avis des représentants des entreprises françaises pour qui la présence d'établissements d'enseignement français à l'étranger facilite leur stratégie de développement international mais aussi de tout autre partenaire que vous jugerez utile de consulter. S'agissant des communautés françaises vivant à l'étranger, vous pourrez vous appuyer sur les compétences de la direction des français à l'étranger du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. D'une manière plus générale, vous pourrez solliciter le concours de la direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau de ce même ministère.

Un décret vous nommera, en application de l'article L.O. 144 du code électoral, parlementaire en mission auprès de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et de Monsieur Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'éducation nationale.

En lien avec le ministre de l'Europe et des affaires étrangères et le secrétaire d'État placé auprès de lui, vous me remettrez une note d'étape pour le 1^{er} novembre. Dans le cadre de la préparation de votre rapport, attendu pour le 15 décembre, vous pourrez contribuer aux travaux de concertation que le Gouvernement engagera avec les autres parlementaires, les représentants des parents d'élèves et ceux des enseignants et personnels du réseau, aux fins de réaliser l'ambition que le Président de la République nous a collectivement fixée.

Je vous prie d'agréer, Madame la députée, l'expression de mes respectueux hommages.



Edouard PHILIPPE